

<https://enseignants.se-unsa.org/L-EPS-garde-toute-sa-place-dans-le-DNB>



L'EPS garde toute sa place dans le DNB

- Je suis... - Prof d'EPS - Métier -

Date de mise en ligne : mercredi 21 octobre 2015

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le DNB (Diplôme national du brevet) validé au CSE marque une rupture avec le DNB actuel pour toutes les disciplines.

L'EPS participera à l'évaluation des compétences pour attribuer les 400 points du contrôle continu.

En cela, elle ne diffère pas des autres disciplines puisque c'est le socle commun qui est la référence explicite pour le contrôle continu et que toutes les disciplines y contribuent.

Les épreuves terminales jouent un rôle secondaire. Elles serviront principalement à confirmer le niveau satisfaisant des élèves positionnés par les conseils de classe et à permettre aux élèves à la maîtrise fragile de se « rattraper ».

Toutes les disciplines n'y figurent pas mais seul le Snep-FSU crie au scandale ! Les autres disciplines concernées (LV et enseignements artistiques) ne se sentent pas menacées, elles ! Pourquoi tenter de faire trembler la profession sur un mensonge ?

Déjà en 2012, à la mise en place de l'épreuve d'EPS pour le contrôle continu au DNB, le Snep-FSU n'était pas en accord. Il parlait même d'une coupure entre l'institution et le terrain. Le SE-Unsa avait fait évoluer le texte pour l'adapter au terrain en passant à 3 notes prises en compte sur trois compétences différentes au lieu de 4. Nous n'avons pas manqué non plus de souligner à l'époque les difficultés de cette mise en place.

Alors maintenant qu'une nouvelle proposition sur le DNB arrive, le Snep-FSU voudrait nous faire croire que la situation actuelle était idéale et parfaite pour l'EPS ?

Rassurez-vous, chers collègues, cette tentative est une manipulation de plus d'un syndicat corporatiste qui n'a plus de boussole, tout comme sa fédération, et n'assume pas la Refondation de l'École au service des élèves.

Nous, au SE-Unsa, nous assumons de faire évoluer le système éducatif.

Rassurez-vous également, le protocole national EPS du DNB mis en place en 2012 ne disparaîtra pas totalement car vous contribuerez, comme vos collègues des autres disciplines, à attribuer les 400 points pour le contrôle continu lors de l'évaluation des compétences. Un outil commun pour positionner les élèves sera donc construit pour accompagner les programmes.

Nous ne pensons pas au SE-Unsa qu'une épreuve terminale supplémentaire d'EPS aurait été bénéfique pour les élèves. Était-ce le souhait du Snep-FSU? Le brevet n'est pas un mini bac mais bien une mesure de fin de la scolarité obligatoire. Il doit permettre de n'exclure aucun élève et de réduire le nombre de décrocheurs du système scolaire. C'est pour cela qu'il devait évoluer !

Nous savons que le Snep-FSU se fait une spécialité de nourrir les craintes des collègues tout en les enfermant dans un statut particulier qui ne peut que desservir la profession. Au SE-Unsa, nous nous situons aux antipodes de cette démarche en nous battant pour que les PEPS soient des certifiés comme les autres, et pour que l'EPS soit une discipline comme les autres.

« *La ministre de l'Éducation nationale exécute l'EPS* », c'est le titre du dernier communiqué de presse du Snep-FSU qui tente d'agiter la profession et remettre de l'huile sur le feu dans une discipline qui a toujours eu une longueur d'avance dans l'Éducation nationale.

Mais qui refuse aux PEPS de devenir des certifiés comme les autres ?

Qui refuse d'avoir un service à 18 h (de 16 + 2 par exemple) comme les autres disciplines ?

Qui souhaite une approche par Apsa de la discipline et non une approche par compétences, pour

singulariser et isoler notre discipline ?

Rejoindre le SE-Unsa en EPS, c'est être porteur d'un projet cohérent pour les élèves et les enseignants, considérant l'EPS comme une discipline comme les autres, sans pour autant oublier ses spécificités, dont le sport scolaire.

À lire aussi :

[Le nouveau DNB](#)